

Département des Hauts-de-Seine

Syndicat intercommunal
à vocation unique
du Haras Lupin

ORDRE DU JOUR

Le Comité syndical est convoqué, en mairie de Vaucresson :

Le 30 septembre 2022 à 8h30
Salle des mariages

1. Délibération 1 Ouverture de la séance
2. Délibération 2 Mise à jour du tableau des effectifs
3. Délibération 3 Institution des modalités de versement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
4. Délibération 4 Fixation de la liste des emplois justifiant l'attribution d'un logement pour nécessité absolue de service
5. Délibération 5 Adhésion du SIVU au comité national d'action sociale (CNAS) pour le personnel
6. Délibération 6 Convention de mises à disposition individuelles d'agents de la Ville de Vaucresson au bénéfice du Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) du Haras Lupin

Le Président.

Julien Magitteri

